

Indice genevois des prix à la consommation : + 0,1 % en juin 1996

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1 % en juin 1996 et s'établit à 103,9 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement recule pour se fixer à 0,5 %. Depuis le début de l'année, la hausse des prix s'élève à 0,6 %.

Dans l'alimentation, boissons et tabacs, l'indice progresse de 1,0 % en un mois (en un an : - 1,4 %) en raison principalement du mouvement saisonnier des fruits et légumes et de retours de prix "à la normale" après des actions de promotion.

La baisse du mazout se répercute sur le groupe logement et énergie (en un mois : - 0,1 %; en un an : + 2,1 %). La hausse de l'essence entraîne celle du groupe transports et communications (en un mois : + 0,1 %; en un an : - 0,0 %).

Dans le groupe loisirs, spectacles, enseignement et culture, l'indice recule de 0,6 % en trois mois (en un an : - 0,4 %). Citons la baisse des appareils de divertissement et celle - saisonnière - des fleurs.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en juin 1996

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	103,9	0,1	0,5
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	101,0	1,0	- 1,4
Habillement et chaussures	6,5	101,1	///	0,3
Logement et énergie	25,2	105,9	- 0,1	2,1
<i>logement</i>	22,0	105,8	///	2,0
<i>énergie</i>	3,2	106,5	- 1,1	2,9
Aménagement du logement	6,8	102,3	0,0	0,5
Santé	10,2	103,3	///	0,6
Transports et communications	11,4	103,1	0,1	- 0,0
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	100,9	- 0,6	- 0,4
Autres biens et services	14,7	108,2	///	1,0

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : 149,4
septembre 1977 = 100 : 183,6
septembre 1966 = 100 : 312,5

26 juin 1996

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67